

Le coordonnateur du Projet de grand courant des Canaries prône un écosystème sain



2014-11-03 10:12:11 GMT

Dakar, 3 nov (APS) - Le Projet de grand courant marin de l'écosystème des Canaries (CCLME) vise à asseoir à "un écosystème sain et géré durablement" au profit des 64 millions des populations vivant dans les sept pays le constituant, a indiqué Birame Samb, son coordonnateur régional.

"Nous savons que les ressources marines sont vitales pour les populations de cette région nord ouest africaine. Il est nécessaire de les gérer au mieux pour l'intérêt des populations", a estimé M. Samb, dans un entretien avec l'APS.

"Pour les gérer au mieux, il faut avoir une base scientifique assez importante pour pouvoir fonder les mesures de gestion. Ce projet apporte ces connaissances scientifiques et doit être en mesure de mettre en place des mécanismes de suivi", a-t-il dit.

M. Samb, a participé, vendredi dernier, à l'atelier national du CCLME, "une zone extrêmement productive, qui supporte trois millions de captures".

Selon lui, "il faut asseoir un plan de gestion coordonnée parce que les pélagiques et les démersales sont des ressources qui migrent d'un pays à un autre".

"C'est pourquoi, ce projet doit proposer un mécanisme de concertation entre les pays, afin de leur permettre de discuter et d'avoir des mesures négociées au niveau régional pour aider à la gestion de ces ressources".

Le CCLME, prévu pour quatre ans (2010-2016), regroupe sept pays : Maroc, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et Cap-Vert.

Il est exécuté par deux agences du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) que sont la FAO et le PNUD. Il a démarré dans sa phase active en avril 2010, dans le but d'inverser la tendance à la dégradation du Grand marin des Canaries, causée par la sur pêche et la détérioration de la qualité de l'eau.

Pour la mise en œuvre de ce projet, il faut trois composantes dont la première traite d'accords multilatéraux entre les pays en vue de résoudre les questions transfrontalières. L'autre permet d'améliorer les connaissances en matière de ressources marines vivantes.

La troisième composante sous la responsabilité du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), se penche sur la biodiversité, de l'habitat et de la qualité de l'eau.

"Au niveau de la composante 2, nous avons des projets de démonstration qui ont des durées de vie beaucoup plus courte (3 ans). Le premier porte sur la gestion durable des poissons pélagiques côtiers, l'autre sur la sélectivité des engins de pêche notamment les crevettiers" a indiqué le coordonnateur.

Le troisième projet de démonstration concerne la gestion transfrontalière. "Nous avons dans la composante 3, un projet de démonstration qui porte sur les aires marines protégées et un autre sur les mangroves", a fait savoir Birame Samb.

"Pour faire ce travail, des groupes de travail ont été mis en place pour procéder à l'analyse diagnostic transfrontalier. Nous devons accumuler autant de connaissances scientifiques nécessaires pour une bonne compréhension de l'écosystème marin du Grand courant marin des Canaries", a estimé M. Samb.

A cet effet, il y aura des activités comme les campagnes d'évaluation, écosystémique où tous les

déterminants de l'écosystème sont réalisés avec la participation des institutions de recherche des pays de la sous- région.

En ce sens, a expliqué Birame Samb, un document de diagnostic transfrontalier a été produit. Il traite de l'état des connaissances mais surtout identifie les principaux problèmes transfrontaliers que tous les pays se sont accordés à reconnaître comme tels.

"Dans tous les grands écosystèmes marins (64 dans le monde), a-t-il souligné, chacun doit faire une analyse diagnostic transfrontalière où il identifie les problèmes et trouve des solutions qu'il incorpore dans un plan d'action stratégique".

"Ces solutions doivent être discutées de manière participative avec tous les acteurs. A cet effet, nous avons planifié des ateliers pour valider ces solutions", a indiqué M. Samb.

Il a expliqué qu'à l'issue de ce plan d'action stratégique, un document que les pays vont adopter, sera élaboré. "Il comportera des mesures nationales, régionales pour négocier entre les différents Etats en vue de d'aboutir à un écosystème sain, gérer durablement au bénéfice des 64 millions de populations qui vivent dans ces écosystèmes", a-t-il expliqué.

Sur l'appui de la FAO, il a fait remarquer que "c'est une organisation qui requiert d'expériences en matière d'évaluation de ressources marines dans la sous-région, dans le cadre du groupe de travail notamment celui portant sur l'évaluation de gestion de stock pélagiques ou de démersales".

SBS/AD